Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260605-2026_47-DE

MAIRIE DE LASSY
35 580 LASSY
☐ : **02.99.42.03.33**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	19

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture D'Ille-et-Vilaine
Le : 12/06/2026
Et
Publication ou notification du : 12/06/2026

L'an 2026, le 5 juin 2026 à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE CHENECHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/05/2026, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 01/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/06/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, M. BOURDEVERRE Jean-Yves, Mme SAPIN Alexandra, M. MOULARD Hugues, Mme LEHOBEY Mélanie, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. LE MERLUS François, Mme MABILLE Marie, M. LEDUC Valentin, M. NOËL Franck, Mme THIBAULT Caroline, M. LEGEAY Gérard, Mme FOUQUART Cécile.

Absents :

Absents ayant donné procuration : Mme DELGADO Céline à Mme AUGEREAU Nathalie, M. SOUTIF Olivier à M. MOULARD Hugues, M. COUGOULAT Erwann à Mme SAPIN Alexandra, Mme PINGIER Emmanuelle à Mme LEDUC Véronique.

A été nommé secrétaire : M. MOULARD Hugues

26-47 – RESSOURCES HUMAINES – FORMATION DU PERSONNEL TECHNIQUE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les résultats de la consultation effectuée pour la formation CACES® des agents du service technique. Afin d'assurer une parfaite transparence, l'ensemble des offres reçues est présenté ci-après, comparé sur la base du coût réel pour la commune (TTC).

1. Comparatif complet : CACES® R482 (Engins de chantier - 4 agents)

Organisme	Montant HT	TVA (20%)	Total TTC
GO! FORM'ACTION	2 800.00 €	0.00 €	2 800.00 €
CERTALIS (Rennes)	3 440.00 €	688.00 €	4 128.00 €
CERTALIS (St-Méen)	3 440.00 €	688.00 €	4 128.00 €

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260605-2026_47-DE

2. Comparatif complet : CACES® R486 (Nacelles / PEMP - 2 agents)

Organisme	Montant HT	TVA (20%)	Total TTC
GO! FORM'ACTION	1 640.00 €	0.00 €	1 640.00 €
CERTALIS (Rennes)	1 440.00 €	288.00 €	1 728.00 €
Apave (Pacé)	1 710.40 €	342.08 €	2 052.48 €

Monsieur le Maire souligne que l'organisme GO! FORM'ACTION bénéficie d'une exonération de TVA au titre de la formation professionnelle. Cette spécificité rend ses propositions les plus économiquement avantageuses pour le budget communal, avec un coût global de 4 440,00 € TTC pour l'ensemble du plan de formation (6 formations individuelles au total).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le plan de formation CACES tel que présenté ;
- DE CONFIER la réalisation de ces formations à l'organisme GO! FORM'ACTION ;

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/06/2026
Le Maire,
Didier LE CHÉNÉCHAL